

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE L'ISLE D'ABEAU
ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME (PLU)

Du lundi 26 février 2024 à 8h30 au Vendredi 29 mars 2024 à 19h00 inclus

Dans le cadre de la procédure de révision du PLU de L'ISLE D'ABEAU, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du PLU prescrit par délibération du 14 décembre 2020.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de L'ISLE D'ABEAU, située 12, rue de l'Hôtel de Ville, aux heures et jours habituels d'ouverture suivants :

- Les lundi, mardi, mercredi et vendredi : 08h30-12h00 et 13h30-17h30
- Le jeudi : 10h00-12h00 et 13h30-17h30
- Le 1er samedi de chaque mois : 09h00-12h00

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté gratuitement sur support papier ou sur un poste informatique dédié en Mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels. Il sera également consultable sur le site internet de la ville dès l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute la durée de celle-ci, à l'adresse suivante : <https://www.mairie-ida.fr/>

Les informations pourront être demandées sur ce projet de révision du PLU auprès de la Commune et plus particulièrement du Service Urbanisme.

La procédure de révision du PLU de L'ISLE D'ABEAU est soumise à évaluation environnementale qui figure en annexe du rapport de présentation du dossier soumis à enquête.

Le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Philippe NOUVEL en qualité de commissaire enquêteur et Mme Dominique GRENEAUX, commissaire enquêtrice suppléante.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête papier en mairie de L'ISLE D'ABEAU, ou les adresser par écrit, avant la date de clôture, à :

**Monsieur Philippe NOUVEL – Commissaire enquêteur
Enquête publique relative à la révision du PLU
Mairie, 12, rue de l'hôtel de Ville 38080 L'ISLE D'ABEAU**

- **Le public pourra également formuler ses observations écrites à l'adresse électronique suivante, à l'attention du commissaire-enquêteur : contact@mairie-ida.com, ainsi que sur le registre d'enquête dématérialisé sur le site dédié à l'adresse électronique suivante : <https://www.democratie-active.fr/registre-plu-mairie-ida/>**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de L'ISLE D'ABEAU :

- **Le mercredi 28 février 2024 de 16 h 00 à 19 h 00 en Salle d'Exposition**
- **Le lundi 4 mars 2024 de 16 h 00 à 19 h 00 en Mairie au Bureau des Élus**
- **Le mardi 12 mars 2024 de 16 h 00 à 19 h 00 en Salle d'Exposition**
- **Le samedi 23 mars 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 en Salle d'Exposition**
- **Le vendredi 29 mars de 16 h 00 à 19 h 00 en Mairie au Bureau des Élus**

Toute personne pourra prendre connaissance en Mairie de L'ISLE D'ABEAU pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune de L'ISLE D'ABEAU à l'adresse suivante : <https://www.mairie-ida.fr/>

A l'issue de l'enquête, le projet de révision du PLU, intégrant les éventuelle modifications liées aux contributions reçues lors de l'enquête publique ou aux avis des personnes publiques consultées, fera l'objet d'une délibération du Conseil municipal.

Renseignements : Toutes les modalités de l'enquête publique sont précisées dans l'arrêté municipal n°2024-024 du 2 février 2024 affiché à la Mairie de L'ISLE D'ABEAU, au lieu habituel d'affichage.